

Communiqué de presse

29 novembre 2021

Camille LEDEMENEY
Direction Communication
camille.ledemeney@lecotentin.fr
02.50.79.16.35 / 06.82.26.20.92

LE COTENTIN POURSUIT SES INITIATIVES DE PREVENTION

Edouard MABIRE, Vice-Président en charge de la Collecte des Déchets Ménagers, Jacques COQUELIN. Maire de **Valognes** et Céline LESAULNIER, Représentante Manche Habitat participent l'installation du 1er composteur partagé de Valognes.

Le Cotentin encourage ses habitants à valoriser leurs résidus de jardin et de cuisine. Aussi. différentes concrètes sont portées par le collectif pour limiter les biodéchets (branchage, pelouse, etc.), facilement valorisables domicile. « Pour accompagner durablement les habitants dans la valorisation de leurs résidus de jardin et cuisine. nous proposons solutions de compostage, que les usagers soient en habitat individuel ou collectif. » précise le Vice-Président.

Composter chez soi ou dans son quartier

Au cours des deux dernières années, le compostage de proximité pour les personnes en habitat collectif a pu être développé grâce à l'opération « Les léopards du tri » en partenariat avec la Région Normandie et l'intervention de deux volontaires en mission civique.

Ainsi, en 2020, cinq nouveaux projets ont vu le jour sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, ce qui offre au total une 10^{aine} de lieux de compostage partagé :

- Quartier des Eglantines, Cherbourg-en-Cotentin.
- Totem, Cherbourg-en-Cotentin.
- Le Puzzle, Cherbourg-en-Cotentin.
- Résidence Grimesnil-La Foedre Cherbourg-en-Cotentin.
- La Mosaïque, Cherbourg-en-Cotentin.
- Espace René Lebas, Cherbourg-en-Cotentin.
- Parc Emmanuel Liais, Cherbourg-en-Cotentin.
- Square du Nouveau Monde, Cherbourg-en-Cotentin.
- Résidence Atlantique, Cherbourg-en-Cotentin.



Vient s'ajouter à cela le composteur partagé de Valognes fraichement installé à proximité des résidences Barbey d'Aurevilly. Ainsi, les 25 foyers de proximité auront la possibilité de venir déposer leurs biodéchets (épluchures de légumes, fruits, marc de café, sachets de thé et autres), qui jusque-là n'étaient pas valorisés et jetés dans le bac d'ordures ménagères résiduelles.

Le Cotentin a mis à disposition 10 points de collecte sur l'ensemble du Cotentin et a pour objectif d'en déployer 5 d'ici la fin de l'année 2022.

Une mise en place mesurée

Pour toute nouvelle demande, un référent, accompagné de quelques foyers volontaires doivent être identifiés en amont de toutes sollicitations aux services de l'agglomération. Une étude sera ensuite réalisée quant à la faisabilité du projet, en lien avec les partenaires associés.

Pour Valognes, Manche Habitat et la ville de Valognes ont formulé le souhait de bénéficier d'un composteur partagé. Aussi, les Ambassadeurs du tri ont réalisés un recensement des foyers volontaires sur le quartier et identifient l'emplacement idéal pour installer les bacs à composts. Ce recensement permet d'identifier les foyers fortement mobilisés, qui auront pour rôle de veiller au bon fonctionnement du point d'apport et d'être le relai des services du Cotentin.

Le saviez-vous ?

Pour assurer le bon fonctionnement du cycle de compostage, le Cotentin met à disposition 3 bacs :

- 1 bac pour les apports réguliers :
- 1 bac pour les matières sèches ;

 1 bac de maturation (lorsque le bac d'apport est plein).

Grâce au compostage, les habitants peuvent réduire leur production de déchets de 30%, soit 75 kg par an sur le territoire du Cotentin.



Pratique:

Composteur individuel:

- 20 € pour le petit modèle (400 L);
- 35 € pour le grand modèle (600 L);
- 25 € pour l'aérateur.

Pour obtenir son composteur, le formulaire en ligne est disponible : https://lecotentin.fr/le-compostage.

Composteur collectif:

Toute nouvelle demande de projet d'installation d'un composteur collectif doit être adressée à prevention.dechets@lecotentin.fr.